



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service eau, aménagement
des territoires et environnement

Unité Nature Forêt Chasse

Affaire suivie par : Damien MARTIN

Tel : 03 51 16 52 55

Fax : 03 51 16 52 52

@ : damien.martin@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 13/11/13

Synthèse des observations du public

relatives au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à M. SCHNEIDER Christian, représentant la société Ardoisières de Rimogne, à déficher 2,27 ha de bois pour réalisation d'un lotissement sur la commune de RIMOGNE

Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à M. SCHNEIDER Christian, représentant la société Ardoisières de Rimogne, à déficher 2,27 ha de bois pour réalisation d'un lotissement sur la commune de RIMOGNE, a fait l'objet d'une consultation du public du 28 octobre 2013 au 11 novembre 2013 via une mise en ligne sur le site internet de la direction départementale des territoires des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public